

SYVALORM : LA COLLECTE DES PAPIERS SUR LA FERTÉ-BERNARD ÉVOLUE

A compter du 1^{er} janvier 2022, tous les usagers de la Ferté-Bernard devront déposer leurs papiers à recycler uniquement dans les bornes d'apport volontaire des « papiers » : la collecte en porte-à-porte des sacs et bacs bleus « papiers » s'arrête.



Pourquoi cette évolution ?

Ce choix de collecte en apport volontaire vise à harmoniser les consignes de tri et les modes de collecte sur l'ensemble du territoire SYVALORM, mais ce n'est pas son seul objectif.

- Apporter ses papiers dans les bornes dédiées permet de réduire l'impact environnemental que représentait la collecte spécifique des papiers sur la commune alors que les usagers se déplacent déjà pour déposer leur verre.
- L'évolution du mode de la collecte des papiers répond également à notre volonté de maîtriser au plus juste le coût du traitement de ces déchets recyclables en limitant le double service en place jusque-là.
- Tel que nous l'observons sur le reste du territoire, cette simplification du geste de tri pour les usagers permettra à terme d'accroître le gisement et la qualité des apports.
- C'est aussi véritable amélioration des conditions de travail pour le personnel de collecte qui devait porter de lourds sacs ou bacs.

CONTACT PRESSE

**SYVALORM Loir
et Sarthe**

**Chargée de
Communication &
Prévention :**
Sabine LECOEUR

Téléphone :
02 43 35 86 05

Courriel :
traitement@syvalorm.fr

Adresse :
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS

Site WEB :
www.syvalorm.fr

Où déposer les papiers ?

Les bornes « papiers » implantées sont pour la plupart connues des usagers car elles sont placées le plus souvent auprès des bornes pour le « verre ».

Certains points d'apports volontaires n'étant équipés que d'une borne à verre, ils accueilleront également tous prochainement une borne « papiers ».

Localisation des PAV PAPIERS sur La Ferté-Bernard	
Existants	Déchèterie La Champfordière, rte de St Aubin des Coudrais
	Déchèterie La Champfordière, rte de St Aubin des Coudrais
	Services techniques, rue du collège
	Avenue Jean Monet, près de la station d'épuration
	Rue Le Nôtre - Rue Buffon, Cité Le Nôtre OPH - SH
	Rue Georges Thoreau, quartier St Laurent (OPH)
	Résidence du closeau, rue Hoche
	Rue Georges Desnos, direction Piscine/Tennis
	Parking de la salle Athéna, Mail de la liberté
	Rue de Louth
Nouvellement installés	Rue Henri Desgranges, quartier St Laurent (OPH)
	Rue du Perche, cimetière St Antoine
	Rue Pierre Benoit, lot du Pré de Carcé
En cours d'étude d'implantation	Rue d'Orléans (OPH)
	Rue Marceau

Localisation GPS accessible sur le site syvalorm.fr

Quels papiers peut-on déposer dans les bornes ?

Tous les papiers de lecture et d'écriture peuvent être recyclés :

Les courriers, journaux, magazines, revues, publicités, annuaires, les enveloppes (même celles à fenêtres), les cahiers (même ceux à spirales), les livres, les documents agrafés...

Les faux-amis des papiers :

Les papiers qui ne sont pas graphiques, les papiers souillés ou encore les **cartons**, **cartonnettes**, le papier peint, les papiers d'emballages (cadeau, boucherie/ charcuterie/ boulangerie...), les couches et sopalins sont interdits dans les conteneurs bleus. Ils nuisent au bon recyclage du gisement et occasionnent de véritables problèmes et surcoûts lorsqu'ils sont mal dirigés.

Astuce pour réduire ses déchets « papiers » :

Pour alléger votre boîte aux lettres des prospectus publicitaires qui inondent votre courrier, et que vous ne lisez pas, le SYVALORM tient à votre disposition des adhésifs « **Stop-Pub** » : vous continuerez de recevoir les publications officielles tout en limitant vos déchets « papiers ».